

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS LE NEUF JUIN, A 19 HEURES 30, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de MORAS, sous la présidence de Sylvie BOGAS, Maire.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

BOGAS Sylvie, BERNARD Jean-François, CLUCHIER Alexandre, DANGER Christine, DISINT Hélène, DUMOULIN Marie-Claire, MARTOS Frédérique, VIAL Béatrice.

Étaient absents /excusés :

CHASSAIN Jérémy,
FLACHET Mathieu (pouvoir à Jean-François BERNARD)
FLACHET Tristan,
PRUD'HOMME Eric (pouvoir à Sylvie BOGAS)
TOUSSENEL Francis (pouvoir à Christine DANGER)

Madame Christine DANGER a été désignée comme secrétaire de séance.

En exercice :	13
Présents :	08
Votants :	11
Absent(s) :	05
Pouvoir(s) :	03

DELIBERATION 2023-06-01 – ELECTIONS DES DELEGUES ET SUPPLEANTS SENATORIAUX

3 délégués élus à la majorité absolue : 1) Mme S. BOGAS – 2) Mr A. CLUCHIER – 3) Mme MC DUMOULIN
3 délégués suppléants élus à la majorité absolue : 1) Mr JF BERNARD – 2) Mme H. DISINT – 3) Mme B. VIAL

DELIBERATION 2023-06-02 – DESIGNATION D'UN DELEGUE SUPPLEANT REPRESENTANT LA COMMUNE AU SEIN DU TERRITOIRE D'ENERGIE ISERE (TE38)

Délibération adoptée à l'unanimité

DELIBERATION 2023-06-03 - PORTANT CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE (EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.332-23-1° DU CODE GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE)

Délibération adoptée à l'unanimité

DELIBERATION 2023-06-04 – RENFORCEMENT BTS POSTE FRETIGNIER – AFFAIRE N° 21-003-260

Délibération adoptée à l'unanimité

DELIBERATION 2023-06-05 – TRAVAUX SUR RESEAUX D'ECLAIRAGE PUBLIQUE – MONTEE DE LARA - AFFAIRE N° 22-002-260

Délibération adoptée à l'unanimité

DELIBERATION 2023-06-06 – REVALORISATION DU TARIF CANTINE/SERVICE PERISCOLAIRE POUR L'ANNEE 2023/2024

Délibération adoptée à l'unanimité

DELIBERATION 2023-06-07 - PARTICIPATION MUNICIPALE AU SERVICE DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

Délibération adoptée à l'unanimité

DELIBERATION 2023-06-08 – DEMANDE DE SUBVENTION – TRAVAUX CLOCHER EGLISE

Délibération adoptée à l'unanimité

Questions diverses :

Avenir bar-restaurant

Le Maire s'engage à faire intervenir un urbaniste pour trouver une issue à ce dossier.

Recensement 2024

Il aura lieu du 18/01/2024 au 17/02/2024.

Voisin vigilant

Il s'agit d'une collaboration entre les habitants et la gendarmerie. Le Maire va rencontrer le Major de la Brigade de Gendarmerie de Crémieu à ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire a levé la séance à 21h20.